



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 23 janvier 2026
Convocation du : 15 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'an deux mille vingt six, le vingt trois janvier à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Hugues QUESTE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Philippe CATTOIRE pouvoir à Sylvie GUSTIN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Catherine DE PARIS, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Cristiane DELESTREZ pouvoir à Laurent DERONNE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Céline LEROUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie PRINGUEZ

DE26_012

POLITIQUE DE LA VILLE ACCOMPAGNEMENT NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

Autorisation - Approbation

Mise en place il y a 36 ans par la Région, l'opération « Nos Quartiers d'Été » (NQE) vise à accompagner les dynamiques collectives et participatives sur le territoire. Ce dispositif repose sur des partenariats inter-associatifs et encourage des actions menées à l'échelle des quartiers, voire entre plusieurs territoires.

Après trois années sous la thématique « *Nos quartiers préparent les Jeux* », la Région a retenu pour les éditions 2025 et 2026 le thème : « Histoire des quartiers, histoires de la région ». Cette nouvelle orientation permettra de sensibiliser les habitants à l'histoire de leur quartier et de renforcer leur appropriation et leur engagement dans la vie de leur commune.

La Ville s'est positionnée en porteuse de projet, afin de coordonner la démarche, de réunir l'ensemble des éléments demandés et de faciliter la mise en œuvre du dispositif.

Le financement de l'édition NQE 2026 se répartit comme suit :

- Région Hauts-de-France : subvention sollicitée de 12 000 €, soit 50 % du budget total ;
- Ville : participation de 7 200 €, correspondant à 30 % du budget total ;
- Structures partenaires (centres sociaux, Mission Locale, associations...) : 20 % du budget total.

Un budget prévisionnel a été établi en décembre 2025 et inscrit dans les lignes budgétaires du service Politique de la Ville, référent auprès de la Région pour ce dispositif.

Dans ce cadre, la Ville, en tant que porteuse du projet, reversera aux partenaires les financements correspondant aux actions retenues, sur la base de conventions précisant les objectifs, les actions programmées et les modalités d'exécution.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions liées au dispositif « Nos Quartiers d'Été » ;
- D'autoriser le versement, en temps utile, des subventions aux porteurs de projets concernés ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document

afférent à ce dispositif.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Valérie PRINGUEZ
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS